AGRAFLORA ORGANICS INTERNATIONAL INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AgraFlora Organics prépare pour la vente plus de 1 000 kg d'huile de CBD

Vancouver, Colombie-Britannique / 14 juillet 2020 — AgraFlora Organics International Inc. (« **AgraFlora** » ou la « **Société** ») **(CSE :** AGRA**) (Frankfurt:** PU31**) (OTCPK :** AGFAF**)** a le plaisir d'annoncer que sa filiale en propriété exclusive, Sustainable Growth Strategic Capital Corp. (« SGSC » ou « la société »), une société de cannabis sous licence fédérale basée dans la région du Grand Toronto (« RGT »), en collaboration avec son partenaire de biomasse MicroC45, a généré un inventaire d'environ 1 000 kg d'huile brute et de distillat de CBD (collectivement « huile de CBD »), prête pour être vendue pendant ce trimestre. L'huile de CBD a été produite à partir d'environ 10 000 kilogrammes de biomasse de chanvre soumise aux processus exclusifs de préextraction de la société. La société a conservé un inventaire d'environ 10 000 kilogrammes de biomasse de chanvre supplémentaire prêt pour l'extraction et la transformation.

La société travaille actuellement à raffiner davantage d'huile de CBD en isolat de CBD et la transformation devrait commencer ce mois-ci. Si toute l'huile de CBD est entièrement convertie en isolat de CBD, la société prévoit qu'elle disposerait d'un inventaire de plus de 850 kilogrammes d'isolat. La société est actuellement engagée dans des négociations avec des acheteurs potentiels afin de déterminer la combinaison optimale d'huile brute, d'isolat et de distillat de CBD destinée à la vente et prévoit conclure ses premières transactions en vrac ce trimestre.

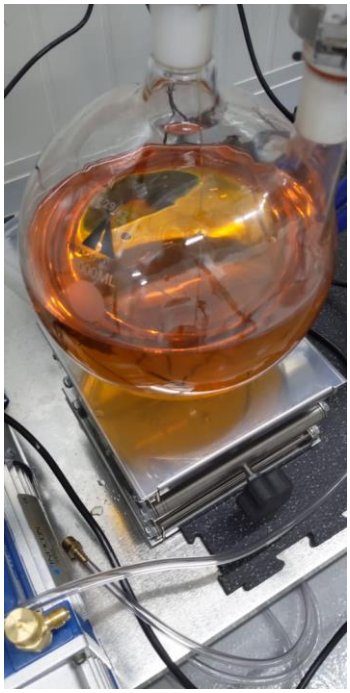

Procédé de distillation du CBD

« Nous croyons que le marché des produits à base de CBD en est encore à ses débuts au Canada. Nous sommes bien placés pour résoudre les problèmes d'approvisionnement à court terme des produits de CBD tels que l'isolat et le distillat de CBD, qui aideront également à stimuler la croissance du marché canadien des produits CBD », a déclaré Brandon Boddy, PDG d'AgraFlora. « Nous sommes également ravis de constater l'efficacité avec laquelle nos partenaires ont pu récolter, transformer, extraire et purifier notre biomasse de chanvre. Cela montre notre capacité à maintenir des prix compétitifs au fil du temps. »

- FIN -

À propos d'AgraFlora Organics International Inc.
AgraFlora Organics International Inc. est une entreprise de cannabis de premier plan qui crée de la valeur pour ses actionnaires grâce au développement d'actifs générateurs de revenus au sein de l'industrie mondiale du cannabis. AgraFlora se concentre principalement sur l'industrie canadienne du cannabis, le marché du cannabis légal le plus avancé et réglementé au monde. Les principaux actifs canadiens comprennent : Edibles & Infusions, une usine de fabrication entièrement automatisée à Winnipeg, MB servant à la production de produits comestibles de marque blanche et de consommation de marque, Propagation Services Canada, une serre commerciale à grande échelle située à Delta, en Colombie-Britannique, qui se concentre sur la refonte du marché canadien des fleurs de cannabis en offrant des fleurs puissantes à faible coût, et AAA Heidelberg, un producteur de cannabis spécialisé dans le cannabis artisanal situé à London, en Ontario. De plus, Farmako GmbH, filiale à 100 % d'AgraFlora, poursuit son objectif de devenir le principal distributeur européen de cannabis médical. Farmako a actuellement des opérations de distribution actives en Allemagne et prévoit commencer des opérations actives au Royaume-Uni en 2020. Pour plus d'informations, veuillez visiter : https://agraflora.com/.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Brandon Boddy
Président-directeur général
T: (604) 398-3147

Pour plus d'informations :

AgraFlora Organics International Inc.
Nicholas Konkin
E: ir@agraflora.com
T: (800) 783-6056

Pour les communications en français d'AgraFlora :

Maricom Inc.
Remy Scalabrini
E: rs@maricom.ca
T: (888) 585-MARI

Le CSE et le fournisseur de services d'information n'ont pas examiné le présent communiqué et n'assument aucune responsabilité quant à son exactitude ou sa pertinence.

Mise en garde concernant les informations prospectives
À l'exception des déclarations de faits historiques, le présent communiqué contient certaines « informations prospectives » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les informations prospectives sont souvent caractérisées par des mots telles que « planifier », « s'attendre », « projeter », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper », « estimer » et d'autres mots similaires, ou des déclarations indiquant que certains événements ou conditions « peut » ou « sera » se produire. Les déclarations prospectives sont basées sur les opinions et estimations à la date à laquelle elles sont formulées et sont soumises à une variété de risques et d'incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des écarts

importants entre les événements ou résultats réels et ceux anticipés dans les déclarations prospectives. déclarations incluant, sans toutefois s'y limiter, les retards ou les incertitudes concernant les approbations réglementaires, y compris celle du CST. Les informations prospectives comportent des incertitudes, notamment des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Rien ne garantit que les plans commerciaux concernant AgraFlora Organics décrits dans le présent communiqué de presse entreront en vigueur aux conditions et dans le délai décrit dans le présent document. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations prospectives si la situation, les estimations ou les opinions de la direction devaient changer, sauf si la loi l'exige. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Des informations supplémentaires identifiant les risques et les incertitudes pouvant affecter les résultats financiers figurent dans les documents que la société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse www.sedar.com.